

# DÉCLARATION MENSUELLE OBLIGATOIRE DES MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS 50 SALARIÉS

MOIS  
2015

Adresse de retour du formulaire

Centre de traitement DMMO  
CS 90006  
59718 LILLE Cedex 9

Tél. : 03 28 38 52 36  
Fax : 03 28 38 52 37  
E-mail : dmmo@cba.fr

Articles L.1221-16, D.1221-28, D.1221-29 et D.1221-30  
du Code du travail.

**Remplir un formulaire pour chaque mois et l'envoyer  
dans les huit premiers jours du mois suivant  
à l'adresse ci-dessus.** Conserver une copie. Bien  
préciser le mois de référence en haut à droite du  
présent formulaire.

En cas d'envoi d'un listing, l'image du document  
transmis doit être rigoureusement identique au  
présent formulaire. Envoyer non seulement le  
listing, mais aussi le formulaire original non rempli.

## I. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

N° Siret :

Si ce numéro de Siret est inexact, veuillez indiquer ci-dessous le numéro correct.

N° Siret :

Code APE :

Si l'adresse ci-dessus est inexacte, veuillez indiquer ci-dessous l'adresse correcte.

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Cadre réservé à l'administration : 1  2  3

Adresse postale :

**Si vous souhaitez que le questionnaire soit envoyé à une autre  
adresse, veuillez indiquer ci-dessous cette adresse.**

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :  Ville :

## II. EFFECTIFS DE L'ÉTABLISSEMENT (La déclaration concerne l'établissement (SIRET) et non l'entreprise (SIREN) qui peut avoir un ou plusieurs établissements).

**Personnes ayant un contrat avec l'établissement  
et rémunérées directement par lui,**

**Sont compris :** les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée, les saisonniers, les VRP, les salariés travaillant sur un chantier, les travailleurs à domicile, les pigistes, les intermittents du spectacle, les contrats aidés (contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, les contrats unique d'insertion, contrats initiative emploi CUI-CIE, contrats d'accès à l'emploi CAE-DOM, contrats d'accompagnement dans l'emploi CUI-CAE, contrats à durée déterminée d'insertion CDDI).

**Ne sont pas compris :** les travailleurs intérimaires et les stagiaires.

+  -  =  soit  et

effectif au dernier jour du mois précédent      entrées du mois      sorties du mois      effectif au dernier jour du mois de déclaration      hommes      femmes

**Travailleurs intérimaires :** avez-vous des travailleurs intérimaires au dernier jour ouvré du mois de déclaration ?  
(salariés rémunérés par des entreprises de travail temporaire et mis à la disposition de l'établissement)

oui

cocher la case correspondante

non

si oui, indiquer le nombre d'intérimaires

**Restructuration :** est-ce que votre établissement a fait l'objet d'une restructuration externe (scission, fusion, absorption...) au cours du mois de la déclaration ?

oui

non

cocher la case correspondante

Nom de la personne à joindre pour précisions éventuelles :

Date :

Signature :

Tél. :

E-mail :

### III. MOUVEMENTS <sup>(1)</sup> correspondant aux entrées et aux sorties du mois de « personnes ayant un contrat avec l'établissement ». Les totaux entrées et sorties sont à indiquer dans le cadre II « effectifs de l'établissement ».

Si aucun mouvement dans le mois, cochez la case ci-contre.

Nom	Prénom	Nationalité	Année de naissance	Sexe	Emploi	Numéro de rubrique de la nomenclature des PCS (2)	Entrées			nature du contrat	Sorties			motif de sortie
							jour	mois	année		jour	mois	année	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														

(1) Pour compléter le tableau ci-dessus, utiliser les codifications suivantes :

**Colonne « Nationalité »**

- F : Français
- C : Rattaché de l'Union européenne
- A : Autre nationalité

**Colonne « Sexe »**

- H : Homme
- F : Femme

**Colonne « Entrées : nature de contrat »**

- TE : Transfert d'un salarié d'un autre établissement de votre entreprise, qu'il y ait ou non changement de contrat
- RI : Recrutement sous contrat à durée indéterminée (y compris contrat d'initiative emploi à durée indéterminée)
- RD : Recrutement sous contrat à durée déterminée (y compris l'apprentissage)
- OR : Recrutement sous CDD de 18 à 36 mois à objet défini (pour cadres et ingénieurs, loi n° 2008-596 du 25/06/2008)

**Si plus de 20 mouvements dans le mois écoulé, utiliser autant de feuillets supplémentaires que nécessaire. ▼**

**Colonne « Sorties : motif de sortie »**

- TS : Transfert d'un salarié de votre établissement à un autre établissement de votre entreprise, avec changement de contrat ou non
- LE : Licenciement économique
- LA : Licenciement pour une cause autre qu'économique
- CO : Rupture conventionnelle (loi n° 2008-596 du 25/06/2008)
- DM : Démission ou autre départ à l'initiative du salarié
- FD : Fin de contrat à durée déterminée
- OF : Fin de CDD de 18 à 36 mois à objet défini (pour cadres et ingénieurs, loi n° 2008-596 du 25/06/2008)
- PR : Départ en préretraite
- RT : Départ en retraite
- ES : Fin de période d'essai
- AU : Autre cas (décès, accident, etc.).

(2) Utiliser la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles version 2003 (PCS-ESE 2003) jointe au premier envoi de l'année et à conserver ou à télécharger sur : [http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/La\\_nomenclature\\_des\\_professions-3.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/La_nomenclature_des_professions-3.pdf)